

**Adresse solennelle des parlementaires, des présidents des collectivités territoriales, d'élus locaux,
de présidents de chambres consulaires de la Corrèze
au Président de la République, au gouvernement et aux services de l'Etat.**

**« Avoir une ambition pour POLT, nous partageons !
Il est urgent de la concrétiser. »**

Nous, élus des collectivités territoriales, parlementaires, acteurs économiques et sociaux de la CORREZE, sommes préoccupés par le développement de notre territoire. Disposer d'une desserte ferroviaire moderne et performante est un élément structurant essentiel dont nous sommes privés depuis 30 ans. Depuis de nombreuses années cette desserte ne cesse d'être promise à de fortes améliorations. Les déclarations d'intention méritent d'être clarifiées.

Selon nous la modernisation de la ligne POLT, sur toute sa longueur de Paris à Toulouse, doit être prioritaire et reconnue comme telle. Elle est actuellement la solution crédible pour la CORREZE. L'ensemble de la ligne doit être déclaré d'intérêt national et d'aménagement du territoire. Son statut national sur son intégralité doit être réaffirmé.

Les rapports Duron (2013 et 2015) en retiennent la nécessité en demandant :

- D'accorder la "priorité au réseau classique et plus particulièrement à 4 lignes TET (Trains d'Equilibre des Territoires) dont Paris Orléans Limoges Toulouse."
- D'avoir une vision ambitieuse pour POLT car elle "recèle de fortes potentialités ".

Paradoxalement le rapport Duron 2, du 25 mai 2015, contient des préconisations et des propositions qui suscitent inquiétude et incompréhension. Ces dernières contredisent voire infirment les annonces et déclarations faites sur le montant des investissements d'infrastructure et sur l'achat de trains neufs.

Il est ainsi préconisé :

- De réduire de plus de moitié la desserte quotidienne Brive Paris, la limitant à 4 trains au lieu de 9 actuellement, seulement 3 desservant Toulouse.
- De supprimer tous les arrêts à Uzerche, gare qui dessert aussi Tulle, Argentat, Treignac et la Haute CORREZE.

Ces préconisations portent en elles d'importants impacts négatifs en emplois directs et indirects sur la Corrèze. Elles vont significativement à l'encontre des politiques locales de développement économiques et des objectifs de développement durable. Elles apparaissent clairement comme l'option envisagée par la SNCF qui a déjà imposée une réduction de deux unités des relations vers Paris depuis 2013, promise provisoire pour faciliter les travaux engagés sur l'infrastructure !

Ces perspectives sont inacceptables pour nos territoires qui doivent avoir les moyens de leur développement, et ce d'autant que la gare de Brive a été récemment reconfigurée gare multimodale, première en France aux normes handicap (coût 14m€). Elles vont à l'encontre de la vision « ambitieuse » et du développement des « fortes potentialités » pourtant identifiées par le même rapport Duron.

**EN CONSÉQUENCE NOUS DEMANDONS À M.LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU
GOUVERNEMENT, A L'ETAT:**

- De confirmer clairement le statut juridique national de bout en bout de la ligne POLT, comme base essentielle de la convention de service public à mettre en place début 2016.
- De mettre en place un Comité de Pilotage (le conseil consultatif global des TET ne pouvant s'y substituer) chargé d'élaborer, mettre en œuvre et suivre un schéma directeur précis de modernisation de la ligne,

financements et planification compris, conformément à l'engagement du ministre CUVILLER pris en mars 2014.

- D'ouvrir la composition de ce comité à toutes les parties prenantes (collectivités locales et associations notamment).
- De récuser les propositions du rapport Duron2 qui vont à l'encontre de la dynamique d'ambition pour POLT pour la partie Sud de Limoges vers Toulouse. Ce scénario, qui réduit les dessertes en gare d'Uzerche de 100%, en gare de Brive de 50% (4/8-9) et vers le sud de 25%, ne saurait en aucun cas rester dans le débat.
- De procéder au remplacement des trains dans un délai de 3-4 ans impératif. Le nouveau matériel devant être compatible avec le plan de modernisation de l'infrastructure, améliorer les performances et la prestation aux voyageurs.

Nous ne pouvons plus attendre ! Comme l'a dit le président de la République à Tulle le 19 janvier dernier, ajoutant même « le plus tôt sera le mieux ».

Cette modernisation est la solution crédible pour garantir au plus court terme possible un bon maillage et aménagement de nos territoires, afin de répondre aux besoins sociaux/économiques. Elle serait compatible avec toute évolution du réseau ferroviaire, notamment par le raccordement de notre territoire au réseau européen des Lignes à Grandes Vitesses. En somme, nous demandons un traitement équitable de nos territoires.

En ce sens :

- Nous nous inscrivons dans l'appel des états généraux de la ligne adopté à Gourdon le 26 septembre dernier, sous l'impulsion de l'association Urgence ligne POLT.
- Nous voyons comme une avancée importante possible la nomination, intervenue le 18 septembre dernier par le Ministre des transports, d'un préfet coordonnateur des travaux de modernisation, sous réserve que les contours de sa mission soient précisés et puissent correspondre aux demandes ci-dessus mentionnées.
- Nous voulons des actes et nous attendons autre chose qu'une perspective de desserte ferroviaire de la CORREZE inscrite sur un repli, ce qui infligerait une régression à nos territoires.

**Fait en CORREZE,
20 Octobre 2015**

Signataires :

- **M Pascal COSTE**, Président du CD 19 ;
- **M Frédéric SOULIER**, Président de la communauté d'agglomération de Brive, Maire de Brive ;
- **M Michel BREUILH**, président de la communauté d'agglomération « Tulle aggro »
- **M Bernard COMBES**, Maire de Tulle, Vice-Président de la communauté d'agglomération de Tulle, Conseiller départemental
- **Mme Sophie DESSUS** Députée, Maire d'Uzerche, Présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche
- **M Philippe NAUCHE** Député ;
- **M Daniel CHASSEING**, Sénateur, Maire de Chamberet, Président AMF19
- **M Claude NOUGEIN**, Sénateur
- **M Jean-Louis NESTI**, président de la CCI 19
- **M Christian LAVENT**, président de la CMA 19
- **M Daniel GENESTE** vice-président Association Urgence Ligne POLT, initiatrice, Mme Dominique GRADOR, adjointe au Maire de Tulle, élue communautaire, administratrice association urgence ligne polt, M André Pamboutzoglou, administrateur association urgence ligne polt, M Philippe TILLET, élu communautaire Brive, administrateur urgence ligne polt.